



VILLE DE NICE

DIRECTION DES SPORTS

ATTESTATION SPORTIVE

2026 - 2027

Je soussigné(e) :

Fonction :

Nom du club :

Atteste que l'enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Est inscrit dans notre club pour la saison sportive **2026-2027**

Activité :

Pour un montant de :

Le / / 2026

Signature et tampon du club obligatoires

INFORMATIONS

Pour avoir des informations sur le dispositif => Nice.fr

Critères pour bénéficier de l'aide sportive communale

Etre licencié dans un club sportif niçois – habiter Nice – être âgé de 6 à 18 ans (années 2008 à 2020)

Une seule participation par enfant pour la saison **2026-2027**

Bénéficiaires du dispositif

Les bénéficiaires de l'Allocation Rentrée Scolaire ou de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

- 1- Téléchargez l'attestation remplie par le club + le document ARS ou le document AEEH sur le site :

⇒ **aide-licence-sportive.nice.fr**

- 2- Renseignez votre RIB complet (Relevé d'Identité Bancaire)

Inscription

Elle s'effectue uniquement sur **INTERNET** jusqu'au 31 décembre 2026 (clôture du dispositif)

Aide financière

Elle sera versée directement aux bénéficiaires par virement bancaire

Les inscriptions aux CAL - ANIMANICE - FORUM NICE NORD – ESPACE MAGNAN
ne sont pas acceptées pour obtenir l'aide sportive communale